

Information financière relative au premier semestre 2026

Progression soutenue de l'EBITDAaL, portée par la résilience des revenus, une stratégie efficace de création de valeur et la poursuite des gains d'efficacité

- Base clients mobiles postpayés +2,2 % en glissement annuel
- Base clients câble +1,3 % en glissement annuel
- Chiffre d'affaires en hausse de +0,4 % au S1 en glissement annuel
- EBITDAaL en hausse de +10,5 % au S1 en glissement annuel

Éléments opérationnels marquants

- Croissance régulière des ajouts nets malgré une pression concurrentielle soutenue
- **Base clients mobiles postpayés en hausse de 41 k**, stimulée par une gestion plus efficace de la base clients, le nombre total d'abonnés atteignant 3 594 k (+2,2 % en glissement annuel)
- La base clients câble s'est accrue de 8 k, portant le nombre total d'abonnés à 1 047 k, (+1,3 % en glissement annuel)

Chiffres-clés opérationnels du groupe Orange Belgium

	S1 2025	S1 2026	Variation
Base clients abonnements mobiles (en milliers)	3515	3594	2,2%
Ajouts nets (en milliers)	48	41	
Base clients câble (en milliers)	1034	1047	1,3%
Ajouts nets (en milliers)	13	8	

Éléments financiers marquants

- **Le chiffre d'affaires total a atteint € 966,5 millions**, le chiffre d'affaires des services ayant renoué avec la croissance, avec une progression de 0,7 % résultant d'un bon équilibre volumes / valeur, malgré l'absence des revenus liés au football
- **EBITDAaL en hausse de 10,5 %**, porté principalement par la réalisation des synergies et par une maîtrise efficace des coûts, en dépit de plusieurs impacts ponctuels, dont les droits sur le football
- **Les eCapex sont restés stables**, reflétant principalement la consolidation du réseau mobile et d'une série d'initiatives dans le déploiement du réseau fixe

Chiffres-clés financiers du groupe Orange Belgium

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	962,7	966,5	0,4%
Services facturés aux clients	786,0	791,9	0,7%
EBITDAaL	264,8	292,5	10,5%
marge (% du chiffre d'affaires)	27,5%	30,3%	277 bp
eCapex	-184,0	- 184,8	0,4%
Cash-flow opérationnel ajusté	80,7	107,7	33,4%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	249,6	271,4	8,7%
Résultat net consolidé	2,5	17,6	614,3%
Endettement financier net	1 878,7	1 770,4	-5,8%
Total des emprunts	1 929,2	1 830,6	-5,1%

Xavier Pichon, Chief Executive Officer, commente :

Le premier semestre 2026 a été une période remarquable pour Orange Belgium, caractérisée par une solide performance commerciale et par des résultats financiers robustes. Ce semestre a constitué une étape charnière pour Orange Belgium, avec la mise en œuvre sa nouvelle vision stratégique : *Trust the future*. Cette nouvelle approche, qui s'appuie sur les acquis de la stratégie *Lead the Future*, traduit notre volonté de renforcer la confiance de nos clients en misant sur une relation de proximité, sur une croissance portée par l'innovation et sur l'excellence à tous les niveaux de notre organisation.

Orange Belgium a obtenu la reconnaissance d'Ookla® en tant que réseau 5G le plus rapide de Belgique. En ce qui concerne les réseaux fixes, le programme « The Last Mile » a été mené à son terme avec succès, assurant une connectivité ultra-rapide à plus de 50 000 ménages et entreprises supplémentaires en Wallonie grâce au réseau HFC (Hybrid Fiber Coaxial) d'Orange. Orange NetCo, filiale détenue à 100 % par Orange Belgium et responsable de la gestion des réseaux fixes ainsi que de la commercialisation de l'accès à ceux-ci auprès de tout opérateur, a également élaboré avec Proximus les versions avancées des principaux accords définitifs encadrant la coopération à venir. Ces documents, qui interviennent dans la continuité du protocole d'accord conclu le 24 juillet 2025, visent à étendre le déploiement de la fibre et l'accès aux réseaux gigabit en Wallonie. Ils ont été transmis à l'Autorité belge de la concurrence et à l'Institut belge des services postaux et des télécommunications, et ne seront conclus qu'une fois les autorisations réglementaires requises obtenues. Par ailleurs, Orange NetCo a informé sa clientèle wholesale de la commercialisation prochaine de ses offres Fibre sur son propre réseau FTTP en accès ouvert.

En outre, nos marques continuent de s'imposer comme des références en matière de confiance et de satisfaction des consommateurs : élue « Marque de l'Année 2026 » par POY Belgium, hey! a également obtenu deux labels « Meilleur du Test » de l'organisation de consommateurs Testachats, confirmant notre statut de leader en matière d'expérience client et d'innovation.

À l'avenir, la stratégie « Trust the future » nous donnera les moyens de tirer parti de la confiance que nous accordent nos clients afin de devenir leur partenaire digital de référence.

Matthieu Bouchery, CFO, ajoute :

Au premier semestre 2026, l'ensemble de nos principaux indicateurs financiers et opérationnels ont connu une progression significative. Dans les services, notre chiffre d'affaires est ressorti à € 792 millions, soit une progression de 0,7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance témoigne de notre capacité à optimiser la valeur de notre base clients.

Cette évolution favorable, malgré un contexte difficile, démontre la solidité de notre modèle économique. En parallèle de nos efforts continus de maîtrise des coûts, soutenus notamment par les synergies et les gains d'efficacité opérationnelle, notre EBITDAaL a connu une amélioration de plus de 10 % pour atteindre € 293 millions, soutenu par ailleurs par une série d'éléments non récurrents et par des effets saisonniers.

Pour l'avenir, nous restons pleinement mobilisés dans la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques. De fait, pour l'exercice 2026, nous relevons nos prévisions d'EBITDAaL et tablons désormais sur une progression supérieure à 5 %, et nous maintenons nos anticipations d'eCAPEX à environ € 360 millions.

Table des matières

1. Principaux éléments marquants	4
1.1 Éléments opérationnels marquants	4
1.2 Éléments marquants sur le plan réglementaire	4
2. Commentaires relatifs à la situation financière	5
2.1 Comptes consolidés du groupe Orange Belgium	5
2.2 État consolidé du résultat global	5
2.3 Liquidité et ressources en capital	6
2.4 Activités du Groupe Orange Belgium, par secteur d'activité	7
2.4.1. Belgique	7
2.4.2. Luxembourg	8
3. Risques financiers et gestion du risque	8
4. Événements postérieurs à la clôture du premier semestre 2026	8
5. Perspectives	8
6. Conférence téléphonique	8
7. Actions	8
8. États financiers consolidés intermédiaires résumés	9
9. Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	14
10. Parties liées	20
11. Événements postérieurs à la clôture	20
12. Autres	20
13. Déclaration des personnes responsables	21
14. Glossaire	25

1. Principaux éléments marquants

1.1 Éléments opérationnels marquants

- **Orange Belgium a célébré la réussite du programme « Last Mile »**

Financé par des fonds du Plan de Relance Wallonie, le projet « The Last Mile » s'inscrit dans la stratégie Digital Wallonie, géré par l'Agence du Numérique et le SPW Économie Emploi Recherche. Grâce aux efforts conjugués du secteur public et des opérateurs de télécommunications, des milliers de foyers et d'entreprises situés dans des zones auparavant mal desservies ont désormais accès à une infrastructure à haut débit.

- **Orange Belgium a renforcé son offre de divertissement avec Disney+**

Orange Belgium a une nouvelle fois enrichi son univers de divertissement. Depuis le 22 juin, les clients des services mobiles, fixes et TV ont la possibilité d'ajouter Disney+ à leur formule existante, et de profiter ainsi d'un accès illimité à un large choix de films à grand succès, de nouvelles productions originales, de séries exclusives incontournables, ainsi que du sport en direct tout au long de l'année.

- **Orange est devenu le sponsor principal de Royale Union Saint Gilloise**

Orange Belgium a annoncé avec fierté son partenariat avec la Royale Union Saint Gilloise (Union SG), devenant ainsi le sponsor principal du club. Ce partenariat, qui réunit deux acteurs forts et parfaitement alignés, renforce la présence d'Orange dans le football belge et rapproche encore davantage les supporters du jeu, qu'ils soient au stade ou qu'ils suivent les matchs en ligne.

- **Le football belge revient sur Orange dès la saison prochaine**

Orange Belgium et DAZN ont conclu un accord de distribution permettant aux clients Orange & VOO de profiter sur leur téléviseur du football belge (Jupiler Pro League, Challenger Pro League et Women Super League), ainsi que des grands championnats européens, de la NBA (basketball) et de la NFL (football américain). En plus du football belge, les téléspectateurs auront accès à l'ensemble du « big five » européen : la Premier League et la Bundesliga (déjà disponibles sur Orange TV), désormais complétées par la Serie A, LaLiga et la Ligue 1.

- **Orange Belgium a lancé une action de sensibilisation aux dérives du digital dans l'esport**

Dans le cadre de son programme #ForGoodConnections, Orange Belgium avait renforcé son engagement pour un numérique plus sûr et responsable. En soutenant l'équipe féminine semi-professionnelle ZennIT Orange GC, l'opérateur souhaitait sensibiliser les jeunes au cyberharcèlement dans l'esport. Dans ce contexte, Orange Belgium a organisé un Boot camp du 30 mars au 3 avril, donnant à l'équipe l'occasion de renforcer sa cohésion et sa préparation stratégique, mais aussi de partager son parcours.

- **hey! telecom mis en avant avec un double label « Meilleur du Test » de l'organisation de consommateurs Testachats**

Dans sa dernière évaluation du marché télécom belge, Testachats a reconnu les performances solides de hey! telecom, la marque digitale d'Orange Belgium, en lui attribuant deux labels « Meilleur du Test ». hey! telecom a ainsi été désigné meilleur opérateur mobile et meilleur opérateur pour les services combinés mobile et internet pour l'année 2026. Cette double distinction constitue une étape positive dans la croissance continue de la marque et confirme sa progression constante sur le marché.

1.2 Éléments marquants sur le plan réglementaire

- **Décision de l'IBPT sur les modalités d'exécution de la communication du plan tarifaire le plus avantageux**

Le 28 janvier, l'IBPT a rendu sa décision fixant les modalités d'exécution de l'obligation de communication du plan tarifaire le plus avantageux sur base de l'article 109 de la loi relative aux communications électroniques (LCE). Cette décision suscite diverses préoccupations, notamment en ce qui concerne sa proportionnalité et sa compatibilité avec le cadre réglementaire européen. Orange, Telenet et Proximus/Mobile Vikings ont introduit un recours contre la décision de l'IBPT devant la Cour des marchés. Une décision sur ce recours est attendue au plus tôt au quatrième trimestre 2026.

2. Commentaires relatifs à la situation financière

2.1 Comptes consolidés du groupe Orange Belgium

Groupe Orange Belgium : compte de résultats consolidé

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variation
Chiffre d'affaires	962,7	966,5	0,4%
Belgique	931,9	934,7	0,3%
Luxembourg	37,5	40,1	6,8%
Élimination intra-groupe	- 6,7	- 8,2	22,7%
EBITDAaL	264,8	292,5	10,5%
Belgique	256,5	283,5	10,5%
Luxembourg	8,2	9,0	9,2%
marge (% du chiffre d'affaires)	27,5%	30,3%	277 bp

2.2 État consolidé du résultat global

Groupe Orange Belgium : chiffre d'affaires consolidé

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variation
Convergence	311,9	329,8	5,7%
Mobile seul	285,6	270,6	-5,2%
Fixe seul	165,8	165,3	-0,3%
Services informatiques & Intégration	22,7	26,3	15,6%
Services facturés aux clients	786,0	791,9	0,7%
Vente d'équipements	93,7	96,9	3,4%
Services aux opérateurs	78,9	71,3	-9,7%
Autres revenus	4,1	6,5	57,2%
Chiffre d'affaires	962,7	966,5	0,4%

Charges opérationnelles

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variation
Coûts directs	- 292,2	- 291,3	-0,3%
Charges de personnel	- 125,5	- 128,3	2,2%
Coûts indirects y compris le droit d'utilisation d'actifs	- 277,6	- 251,9	-9,2%
dont dotations aux amortissements des droits d'utilisation	- 29,1	- 29,0	
	- 695,3	- 671,5	-3,4%

De l'EBITDAaL au résultat net

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026
EBITDAaL	264,8	292,5
Marge (% du chiffre d'affaires)	27,5%	30,3%
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 0,1	0,1
Perte de valeur des immobilisations corporelles	- 0,2	0,0
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	- 203,3	- 207,6
Frais de restructuration, d'intégration d'acquisition, et de principaux litiges	- 4,7	- 14,8
Coûts de financement de contrat de location	2,7	2,5
Résultat opérationnel (EBIT)	59,2	72,7
Résultat financier	- 49,8	- 46,5
Résultat courant avant impôts (PBT)	9,4	26,2
Impôts	- 6,9	- 8,6
Résultat net consolidé	2,5	17,6

2.3 Liquidité et ressources en capital

Les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour analyser ses flux de trésorerie sont le cash-flow opérationnel ajusté et le cash-flow organique. Le cash-flow opérationnel ajusté se définit comme l'EBITDAaL après déduction des eCapex. Le cash-flow organique mesure le flux net de trésorerie généré par l'activité, diminué des eCapex et majoré du produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles.

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026
EBITDAaL	264,8	292,5
eCAPEX	-184,0	- 184,8
Cash-flow opérationnel ajusté	80,7	107,7

Rapprochement du cash-flow organique

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026
Résultat net consolidé	2,5	17,6
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie	304,1	309,6
Variation du besoin en fonds de roulement	1,1	3,6
Autres décaissements nets	-58,0	- 59,4
Flux net de trésorerie généré par l'activité	249,6	271,4
eCapex, frais d'acquisition de fréquences exclus	-184,4	- 186,6
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	4,3	7,4
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	- 17,3	- 21,2
Produits de cession de titres de participation, nets de la trésorerie cédée	0,4	1,8
Remboursements des dettes locatives	- 27,8	- 28,5
Cash-flow organique	24,8	44,3
Elimination des licences de télécommunication payées	10,4	12,5
Cash-flow organique des activités télécom	35,2	56,9

Endettement net

en millions d'euros, fin de période	31.12.2025	30.06.2026
Disponibilités et quasi-disponibilités		
Disponibilités	-80,6	- 60,1
Quasi-disponibilités	0,0	0,0
	-80,6	- 60,1
Passif financiers		
Emprunts inter-sociétés à court terme	186,7	8,7
Emprunts bancaires à court terme	18,3	11,5
Emprunts bancaires à long terme	22,7	21,3
Emprunts inter-sociétés à long terme	1 668,0	1 789,0
	1 895,8	1 830,6
 Dette nette (Emprunts et dettes assimilées - Disponibilités et quasi-disponibilités)	 1 815,1	 1 770,4

2.4 Activités du Groupe Orange Belgium, par secteur d'activité

Le détail des activités du groupe Orange Belgium se présente comme suit :

2.4.1. Belgique

Services sur les réseaux câblés

Belgique : données opérationnelles relatives aux services sur les réseaux câblés (en milliers, sauf indication contraire)

	S1 2025	S1 2026	Variation	S1 2025	S1 2026
Base clients câble				Ajouts nets	
Base clients câble B2C	949	950		Base clients câble B2C	7
Base clients câble B2B	85	97		Base clients câble B2B	6
	1034	1047			13
					8

Services mobiles

Belgique : données opérationnelles relatives aux services sur les réseaux mobile (en milliers, sauf indication contraire)

	S1 2025	S1 2026	Variation	S1 2025	S1 2026
Clients mobiles				Ajouts nets	
Forfaits	3,515	3,594		Forfaits	48
Prépayés	251	216		Prépayés	-23
M2M	4,256	4,824		M2M	387
	8,022	8,634			412
					223

Analyse financière

Belgique : principales données financières

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variation
Convergence	311,9	329,8	5,7%
Mobile seul	264,9	250,0	-5,6%
Fixe seul	160,7	159,1	-1,0%
Services informatiques & Intégration	22,7	26,2	15,5%
Services facturés aux clients	760,2	765,1	0,6%
Vente d'équipements	87,8	89,5	1,9%
Vente en gros	74,9	67,4	-10,0%
Autres revenus	9,0	12,7	41,9%
Chiffre d'affaires	931,9	934,7	0,3%
 EBITDAaL	 256,5	 283,5	 10,5%
Marge (% du chiffre d'affaires)	27,5%	30,3%	281 bp

2.4.2. Luxembourg

Analyse opérationnelle

Luxembourg : données opérationnelles relatives aux services mobiles (en milliers, sauf indication contraire)

	S1 2025	S1 2026
Clients mobiles	263	252

Analyse financière

Luxembourg : principales données financières

en millions d'euros	S1 2025	S1 2026	Variation
Mobile seul	20,7	20,6	-0,5%
Fixe seul	5,1	6,2	21,3%
Services informatiques & Intégration	0,0	0,1	0,0%
Services facturés aux clients	25,8	26,8	3,9%
Vente d'équipements	5,9	7,4	25,8%
Services aux opérateurs	5,8	5,8	0,4%
Chiffre d'affaires	37,5	40,1	6,8%
EBITDAaL	8,2	9,0	9,2%
Marge (% du chiffre d'affaires)	21,9%	22,4%	49 bp

3. Risques financiers et gestion du risque

Aucun changement n'est intervenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2025.

4. Événements postérieurs à la clôture du premier semestre 2026

Aucun événement n'a entraîné des ajustements, et aucun événement entraînant des ajustements, ni aucun événement significatif n'entraînant pas d'ajustements, ne s'est produit entre la date du bilan et la date à laquelle la publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée, autres que ceux déjà mentionnés dans la section des litiges.

5. Perspectives

Orange Belgium prévoit une progression supérieure à 5 % de l'EBITDAaL par rapport à l'exercice 2025. Le montant total des eCapex en 2026 devrait se situer à environ € 360 millions.

6. Conférence téléphonique

Date : 23 juillet 2026

Heure : 10h00 (CET), 09h00 (UK), 04h00 (US/NY)

Conférence téléphonique : [Orange Belgium : résultats du S1 2026](#)

Veillez à vous connecter 10 minutes avant le début de la conférence téléphonique.

7. Actions

Les volumes des transactions et les cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur Euronext Bruxelles.

	S1 2025	S1 2026
Transactions		
Cours de clôture moyen (en euros)	15,4	20,4
Volume quotidien moyen	2408	495
Valeur quotidienne moyenne (en millions d'euros)	0,0	0,0
Actions et capitalisation		
Nombre total d'actions (en millions)	67,4	67,4
Cours de clôture (en euros)	16,9	21,5
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	1 135,9	1 449,4

8. États financiers consolidés intermédiaires résumés

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé	p. 10
État consolidé de la situation financière intermédiaire résumé	p. 11
État consolidé des flux de trésorerie intermédiaire résumé	p. 12
État consolidé des variations des capitaux propres intermédiaire résumé	p. 13
Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	p. 14

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé

en millions d'euros	Notes	30.06.2025	30.06.2026
Services facturés aux clients		786,0	791,9
Convergence		311,9	329,8
Mobile seul		285,6	270,6
Fixe seul		165,8	165,3
Services informatiques & Intégration		22,7	26,3
Vente d'équipements		93,7	96,9
Vente en gros		78,9	71,3
Autres revenus		4,1	6,5
Chiffre d'affaires consolidé		962,7	966,5
Achat de matériel		- 97,9	- 103,2
Autres coûts directs		- 193,5	- 181,3
Pertes de valeur sur les créances clients et des autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats		- 0,8	- 6,8
Coûts directs		- 292,2	- 291,3
Coûts de personnel		- 125,5	- 128,3
Dépenses commerciales		- 27,7	- 22,4
Autres dépenses IT et réseau		- 107,7	- 99,6
Frais immobiliers		- 13,4	- 13,0
Frais généraux		- 73,4	- 69,9
Autres produits indirects		16,7	15,2
Autres coûts indirects		- 43,0	- 33,3
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation		- 29,1	- 29,0
Coûts indirects		- 277,6	- 251,9
Autres frais de restructuration, d'intégration, d'acquisition et de principaux litiges	9.2.2	- 4,7	- 14,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		- 203,3	- 207,6
Pertes de valeur des immobilisations corporelles		- 0,2	0,0
Quote-part dans le profit (la perte) des sociétés associées		- 0,1	0,1
Résultat opérationnel (EBIT)		59,2	72,7
Résultat financier		- 49,8	- 46,5
Charges financières		- 49,8	- 46,5
Résultat courant avant impôts (PBT)		9,4	26,2
Impôts		- 6,9	- 8,6
Résultat net consolidé		2,5	17,6
Résultat net consolidé part du Groupe		2,5	17,6
Intérêts minoritaires		0,0	0,0
État du Résultat Global Consolidé			
Résultat des activités poursuivies et de la période		2,5	17,6
Autres éléments du résultat global (couverture de flux de trésorerie net de taxes)		2,2	7,6
Résultat global de l'ensemble consolidé		4,7	25,2
Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période		4,7	25,2
Partie du résultat global total attribuable aux participations minoritaires		0,0	0,0
Résultat de base par action (en EUR)		0,04	0,26
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires (hors actions propres)		67,412,205	67,412,205
Résultat dilué par action (en EUR)		0,04	0,26
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires (hors actions propres)		67,412,205	67,412,205

État consolidé de la situation financière intermédiaire résumé

en millions d'euros	Notes	31.12.2025	30.06.2026
ACTIF			

Ecart d'acquisition		751,2	751,2
Autres immobilisations incorporelles	9.4	813,3	779,7
Immobilisations corporelles	9.5	1 812,4	1 825,1
Droits d'utilisation des actifs loués	9.6	182,7	185,1
Titres mis en équivalence	9.7	7,2	7,3
Actifs financiers non courants		2,0	2,2
Autres actifs non courants		6,1	5,7
Actifs d'impôts différés		7,4	7,9
Total actifs non courants		3 582,1	3 564,1
Stocks		38,3	32,7
Créances clients		245,0	238,6
Autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients		127,5	120,7
Actifs financiers courants		2,0	0,8
Actifs dérivés courants		0,5	0,0
Autres actifs courants		11,3	9,8
Impôts et taxes d'exploitation actifs	9.10	0,0	10,1
Actifs d'impôt exigible		5,0	0,5
Charges constatées d'avance		11,2	18,3
Disponibilités et quasi-disponibilités	9.8	80,6	60,1
Total de l'actif courant		521,4	491,7
Total de l'actif		4 103,5	4 055,8
PASSIF			
Capital social		148,1	148,1
Apport en capital supplémentaire		136,8	136,8
Réserve légale		14,8	14,8
Réserves (hors réserve légale)		708,8	734,8
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	9.9	1 008,4	1 034,5
Total des capitaux propres		1 008,5	1 034,5
Passifs financiers non courants	9.8	1 690,7	1 810,3
Passifs locatifs non courants	9.11	162,7	158,4
Passifs dérivés non courants	9.12	11,1	1,2
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes		131,0	120,7
Avantages du personnel non courants		1,9	1,9
Provisions pour démantèlement non courantes	9.13	55,1	55,1
Autres passifs non courants		33,5	31,4
Impôts différés passifs		51,5	63,9
Total des passifs non courants		2 137,6	2 242,8
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes		67,2	58,4
Dettes fournisseurs		335,7	330,1
Passifs financiers courants	9.8	205,0	20,3
Passifs locatifs courants	9.11	29,5	36,8
Passifs dérivés courants		0,5	0,0
Avantages du personnel courants		65,4	57,6
Provisions pour démantèlement courantes	9.13	4,1	4,1
Provisions pour restructuration courantes		7,9	4,6
Autres passifs courants		8,6	14,7
Impôts et taxes d'exploitation passifs	9.10	146,2	160,0
Impôt sur les sociétés		16,0	14,5
Passif lié aux contrats conclus avec des clients		70,5	75,6
Produits constatés d'avance		0,8	1,8
Total des passifs courants		957,4	778,4
Total du passif		4 103,5	4 055,8

État consolidé des flux de trésorerie intermédiaire résumé

en millions d'euros	Notes	30.06.2025	30.06.2026
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2,5	17,6
Ajustements pour réconcilier le bénéfice net (perte) avec la trésorerie générée par les opérations			

Impôts et taxes d'exploitation	19,9	20,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	203,3	207,6
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	29,1	29,4
Perte de valeur des actifs non courants	0,2	0,0
Résultat de cession	- 0,6	- 2,1
Dotations (reprises) des provisions	- 5,4	- 8,1
Résultat des entités mises en équivalence	0,1	- 0,1
Impôt sur les sociétés	6,9	8,6
Résultat financier	49,8	46,5
Écarts de change nets et instruments dérivés opérationnels	- 0,1	0,1
Rémunération en actions	0,1	0,2
Pertes de valeur sur les créances clients et autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats	0,8	6,8
	304,1	309,6
Variation du besoin en fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des stocks bruts	4,4	8,4
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	- 6,1	- 0,6
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	8,9	- 4,2
Variations des autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	6,1	6,7
Variations du passif lié aux contrats conclus avec des clients	2,2	5,1
Variations des autres éléments d'actif et de passif	- 14,5	- 11,7
	1,1	3,6
Autres décaissements nets		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	- 9,6	- 21,1
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	- 47,1	- 42,0
Impôt sur les sociétés décaissé	- 1,3	3,7
	- 58,0	- 59,4
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	249,6	271,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions (cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 184,4	- 186,6
Paiements anticipés sur les subventions d'investissement	4,3	7,4
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	- 17,3	- 21,2
Investissements dans les sociétés contrôlées et entreprises acquises, nets de la trésorerie acquise	- 0,1	0,0
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,4	1,8
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	1,2	1,3
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	- 195,9	- 197,3
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emissions d'emprunts non courants	0,0	0,0
Remboursements d'emprunts non courants	- 6,2	- 4,1
Remboursement des dettes locatives	- 27,8	- 28,5
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	- 27,4	- 62,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 61,4	- 94,6
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	- 7,7	- 20,5
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	58,2	80,6
dont disponibilités des activités poursuivies	58,2	80,6
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	- 7,7	- 20,5
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	50,5	60,1
dont disponibilités des activités poursuivies	50,5	60,1
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	0,0	0,0
Cash-flow organique (*)	24,7	44,3
Cash-flow organique des activités télécom (**)	35,2	56,9

* Flux de trésorerie généré par l'activité diminué des investissements corporels et incorporels augmenté du produit de cession des immobilisations corporelles et incorporelles diminué des remboursements des dettes locatives.

** Le cash-flow organique des activités télécoms correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

État consolidé des variations des capitaux propres intermédiaire résumé

Capital Apport en Réserve Bénéfice Total des

en millions d'euros	social	capital	légal	reporté	capitaux propres
Solde au 31 décembre 2025	148,1	136,8	14,8	708,8	1 008,5
Résultat net de la période				17,6	17,6
Autres éléments du résultat global retraité				7,6	7,6
Résultat net de la période				25,2	25,2
Autres				0,6	0,6
Plan de rémunération en actions				0,2	0,2
Solde au 1er semestre 2026	148,1	136,8	14,8	734,8	1 034,5

en millions d'euros	Capital social	Apport en capital	Réserve légal	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	148,1	136,8	14,8	659,5	959,3
Résultat net de la période				2,5	2,5
Autres éléments du résultat global retraité				2,2	2,2
Résultat net de la période				4,7	4,7
Autres			0,0	- 1,5	- 1,5
Plan de rémunération en actions				0,1	0,1
Solde au 1er semestre 2025	148,1	136,8	14,8	662,9	962,6

9. Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Orange Belgium S.A. (filiale d'Orange SA) est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg. Orange Belgium est coté sur Euronext Bruxelles.

En tant qu'acteur convergent, l'entreprise fournit des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Orange Belgium est également un prestataire de services aux opérateurs (« wholesale »), fournissant à ses partenaires l'accès à son infrastructure et à ses capacités de service. Le réseau mobile ultraperformant d'Orange Belgium dispose des technologies 2G, 3G, 4G, 4G+ et 5G et fait l'objet d'investissements permanents. Avec l'acquisition de VOO, il comprend également un réseau à large bande en Wallonie et dans une partie de Bruxelles.

9.1 Information sectorielle

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé pour le premier semestre clos le 30 juin 2026

en millions d'euros, 1er semestre 2026	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
Services facturés aux clients	765,1	26,8	0,0	791,9
Convergence	329,8	0,0	0,0	329,8
Mobile seul	250,0	20,6	0,0	270,6
Fixe seul	159,1	6,2	0,0	165,3
Services informatiques & Intégration	26,2	0,1	0,0	26,3
Vente d'équipements	89,5	7,4	0,0	96,9
Services facturés aux opérateurs	67,4	5,8	- 2,0	71,3
Autres revenus	12,7	0,0	- 6,2	6,5
Chiffre d'affaires consolidé	934,7	40,1	- 8,2	966,5
Coûts directs	- 283,4	- 16,0	8,2	- 291,3
Charges de personnel	- 123,3	- 5,0	0,0	- 128,3
Coûts indirects, dont	- 241,9	- 10,1	0,0	- 251,9
Impôts et taxes d'exploitation	- 8,8	- 0,8	0,0	- 9,6
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	- 26,9	- 2,4	0,0	- 29,4
Frais de restructuration, d'intégration, d'acquisition et de principaux litiges	- 14,8	0,0	0,0	- 14,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	- 200,3	- 7,4	0,0	- 207,6
Perte de valeur des immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	0,0	0,0	0,1
Résultat d'exploitation	71,1	1,6	0,0	72,7
Résultat net financier	- 46,5	0,0	0,0	- 46,5
Résultat courant avant impôts (PBT)	24,6	1,6	0,0	26,2
Impôts	- 8,2	- 0,5	0,0	- 8,6
Résultat net	16,5	1,1	0,0	17,6

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net pour le premier semestre clos le 30 juin 2026

en millions d'euros, 1er semestre 2026	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
EBITDAaL	283,5	9,0	0,0	292,5
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	0,0	0,0	0,1
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	- 200,3	- 7,4	0,0	- 207,6
Frais de restructuration, d'intégration, d'acquisition et de principaux litiges	- 14,8	0,0	0,0	- 14,8
Frais d'intérêt de location	2,5	0,0	0,0	2,5
Résultat opérationnel	71,1	1,6	0,0	72,7

Résultat financier	- 46,5	0,0	0,0	- 46,5
Résultat courant avant impôts	24,6	1,6	0,0	26,2
Impôts	- 8,2	- 0,5	0,0	- 8,6
Résultat net consolidé	16,5	1,1	0,0	17,6

État consolidé du résultat global intermédiaire résumé pour le premier semestre clos le 30 juin 2025

en millions d'euros, 1er semestre 2025	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Groupe Orange Belgium
Services facturés aux clients	760,2	25,8	0,0	786,0
Convergence	311,9	0,0	0,0	311,9
Mobile seul	264,9	20,7	0,0	285,6
Fixe seul	160,7	5,1	0,0	165,8
Services informatiques & Intégration	22,7	0,0	0,0	22,7
Vente d'équipements	87,8	5,9	0,0	93,7
Services facturés aux opérateurs	74,9	5,8	- 1,8	78,8
Autres revenus	9,0	0,0	- 4,8	4,1
Chiffre d'affaires consolidé	931,9	37,5	- 6,7	962,7
Coûts directs	- 283,7	- 14,8	6,3	- 292,2
Charges de personnel	- 120,9	- 4,8	0,0	- 125,6
Coûts indirects, dont	- 268,2	- 9,8	0,4	- 277,6
Impôts et taxes d'exploitation	- 19,0	- 0,9	0,0	- 19,9
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	- 27,3	- 1,8	0,0	- 29,1
Frais de restructuration, d'intégration, d'acquisition et de principaux litiges	- 4,7	0,0	0,0	- 4,7
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	- 197,0	- 6,3	0,0	- 203,3
Perte de valeur des immobilisations corporelles	- 0,2	0,0	0,0	- 0,2
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 0,1	0,0	0,0	- 0,1
Résultat d'exploitation	57,3	1,9	0,0	59,2
Résultat net financier	- 49,4	- 0,1	0,0	- 49,8
Résultat courant avant impôts (PBT)	7,8	1,9	0,0	9,4
Impôts	- 6,4	- 0,5	0,0	- 6,9
Résultat net	1,1	1,3	0,0	2,5

Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net pour le premier semestre clos le 30 juin 2025

en millions d'euros, 1er semestre 2025	Belgique	Luxembourg	Élimination interco	Orange Belgium Group
EBITDAaL	256,5	8,2	0,0	264,8
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 0,1	0,0	0,0	- 0,1
Perte de valeur des immobilisations corporelles	- 0,2	0,0	0,0	- 0,2
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	- 197,0	- 6,3	0,0	- 203,3
Frais de restructuration, d'intégration, d'acquisition et de principaux litiges	- 4,7	0,0	0,0	- 4,7
Frais d'intérêt de location	2,7	0,0	0,0	2,7
Résultat opérationnel	57,3	1,9	0,0	59,2
Résultat financier	- 49,4	- 0,1	0,0	- 49,8
Résultat courant avant impôts	7,6	1,9	0,0	9,4
Impôts	- 6,4	- 0,5	0,0	- 6,9

9.2 Base de préparation des états financiers

9.2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2026 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'UE ; le Conseil d'administration en a autorisé la publication le 22 juillet 2026.

Le présent rapport doit être lu en conjonction avec les états financiers annuels consolidés d'Orange Belgium pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont libellés en millions d'euros, sauf indication contraire. L'euro est la devise fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe applique cette devise fonctionnelle à ses états financiers. Ils ne contiennent pas toutes les informations requises pour former un jeu complet d'états financiers établis suivant les normes internationales IFRS. Ils contiennent toutefois certaines notes annexes visant à expliquer les événements et les transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe Orange Belgium depuis les derniers états financiers annuels.

9.2.2 Principes comptables

Les principes comptables et méthodes d'évaluation adoptés dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2026 n'ont subi pratiquement aucune modification par rapport à ceux qui ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Le présent rapport doit être lu en conjonction avec les états financiers annuels consolidés d'Orange Belgium pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, puisqu'il ne comprend pas toutes les informations requises dans les états financiers annuels consolidés.

La norme IFRS 18 sera applicable de manière rétrospective à compter du 1er janvier 2027, avec une option d'application anticipée à partir du 1er janvier 2026. Un groupe de travail a été mis en place au niveau d'Orange SA afin d'analyser les impacts attendus sur ses états financiers consolidés, tout en tenant compte des adaptations nécessaires des outils utilisés pour produire ces états financiers consolidés. Conformément à la décision prise par Orange SA, Orange Belgium a choisi de ne pas appliquer cette norme de manière anticipée.

À compter du 1er janvier 2026, Orange Belgium a modifié la présentation des incidences financières des nouveaux litiges liés à la taxe sur les pylônes en les reclassant sous l'EBITDAaL, alors qu'elles étaient auparavant comptabilisées au-dessus de cette ligne. Ce reclassement vise à améliorer la présentation de la performance financière en intégrant ces éléments parmi les ajustements liés aux litiges significatifs, lesquels sont exclus de l'EBITDAaL. L'incidence de ce reclassement explique en grande partie la variation du poste « Charges de restructuration, d'intégration, d'acquisition et de principaux litiges » dans le rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net, ainsi que dans l'État consolidé du résultat global.

9.2.3 Recours à des estimations et aux jugements

Lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la direction d'Orange Belgium est tenue de procéder à des estimations dans la mesure où plusieurs éléments inclus dans ces états financiers consolidés sont impossibles à évaluer de manière précise. Les hypothèses retenues pour les principales estimations sont semblables à celles qui sont décrites dans le rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La direction est amenée à revoir ses estimations en fonction de l'évolution des circonstances sous-jacentes ou à la lumière de nouvelles informations. Par conséquent, les estimations faites au 30 juin 2026 sont susceptibles d'évoluer.

La direction fait également usage de jugement pour définir et appliquer les politiques comptables appropriées à certaines transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur n'abordent pas de manière spécifique les problématiques comptables concernées.

Les jugements importants portés par la direction dans l'application des principes comptables du Groupe Orange Belgium, ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations, sont les mêmes que décrits dans les derniers états financiers annuels.

9.2.4 Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2026

Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur au 1er janvier 2026 n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe Orange Belgium au 30 juin 2026.

Par ailleurs, les nouvelles normes et interprétations publiées au cours des six premiers mois de 2026 ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés du groupe Orange Belgium lors de leur entrée en vigueur.

9.3 Périmètre de consolidation

Aucun changement n'est intervenu dans le périmètre de consolidation au premier semestre de l'année 2026.

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes : Orange Belgium S.A. (100 %), la société luxembourgeoise Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %), IRISnet S.C.R.L. (28,16 %), Smart Services Network S.A. (100 %), Walcom Business Solutions S.A. (100 %), A & S Partners S.A. (100 %), MWingz S.R.L. (50 %), Orange NetCo S.A. (100 %), WBCC S.A. (100 %) et BeTV S.A. (100 %).

Orange Belgium détient, directement ou indirectement (par exemple, à travers d'autres filiales) moins de 20 % des droits de vote du Belgian Mobile Wallet et de CommuniThings. Orange Belgium n'exerce donc pas d'influence significative sur ces sociétés. De plus, l'objectif principal de son investissement dans ces deux sociétés n'est pas de générer de la plus-value.

9.4 Écarts d'acquisition

Au cours du premier semestre 2026, l'écart d'acquisition est resté inchangé.

La majeure partie de l'écart d'acquisition est liée à l'acquisition de VOO (€ 684,1 millions) et d'Orange Luxembourg (€ 50,9 millions).

Au 30 juin 2026, aucun élément interne ou externe n'indiquait que d'autres tests de dépréciation doivent être effectués sur l'écart d'acquisition.

L'équipe de direction reste attentive à tout élément indiquant que de nouveaux tests de valeur doivent être effectués. Il est prévu que ces tests seront effectués à la clôture de l'exercice.

9.5 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles englobent pour l'essentiel les licences de télécommunications, les bases d'abonnés, les logiciels et les immobilisations incorporelles produites en interne. Au 30 juin 2026, elles s'inscrivaient en baisse de € 33,7 millions par rapport au 31 décembre 2025, principalement en raison de la charge d'amortissement de l'année.

9.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent pour l'essentiel les investissements liés au réseau, les terrains & bâtiments et les équipements informatiques. Au 30 juin 2026, elles s'inscrivaient en augmentation de € 12,8 millions par rapport au 31 décembre 2025, ce qui s'explique principalement par les additions et amortissements normaux.

9.7 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation sont liés principalement aux terrains & bâtiments. La hausse observée par rapport au 31 décembre 2025 résulte pour l'essentiel de l'effet conjugué des additions, pour € 21,2 millions, et des amortissements, pour € 18,8 millions.

9.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie, passifs financiers

La rubrique de trésorerie et équivalents de trésorerie se compose des liquidités, des dépôts en espèces et de la trésorerie intragroupe mutualisée au niveau d'Orange SA. Les découverts bancaires ou intragroupe dans le cadre de la mutualisation de la trésorerie sont comptabilisés en dettes financières à court terme. Le tableau de financement fournit une explication à l'augmentation de € 44,7 millions de l'endettement financier net observée au premier semestre 2026.

en millions d'euros, fin de période	31.12.2025	30.06.2026
Disponibilités et quasi-disponibilités		
Disponibilités	- 80,6	- 60,1
Quasi-disponibilités	0,0	0,0
	- 80,6	- 60,1
Passif financiers		
Emprunts inter-sociétés à court terme	186,7	8,7
Emprunts bancaires à court terme	18,3	11,5
Emprunts bancaires à long terme	22,7	21,3
Emprunts inter-sociétés à long terme	1 668,0	1 789,0
	1 895,8	1 830,6
Dette nette (Emprunts et dettes assimilées - Disponibilités et quasi-disponibilités)	1 815,1	1 770,4

Outre la réduction continue des financements de tiers, le Groupe Orange Belgium a conclu avec son actionnaire un nouveau contrat de financement d'un montant de € 120 millions destiné à refinancer une dette du même montant parvenant à échéance au cours du premier semestre 2026.

9.9 Capitaux propres

Le 6 mai 2026, les actionnaires d'Orange Belgium S.A. réunis en Assemblée générale ont décidé de ne verser aucun dividende au titre de l'exercice 2025.

Toutes les actions ordinaires sont entièrement libérées et ont un pair comptable de 2,197 euros.

	Capital Social (en milliers d'euros)	Nombre d'actions (en unités)
Au 1 ^{er} janvier 2025	148 149	67 412 205
Au 30 juin 2025	148 149	67 412 205

9.10 Impôts et taxes d'exploitation courants à payer / à recevoir

Les impôts et taxes d'exploitation à payer / à recevoir s'élevaient à € 149,9 millions au 30 juin 2026 contre € 146,2 millions au 31 décembre 2025. Il s'agit pour l'essentiel de la taxe sur les pylônes (€ 117,4 millions) et de la TVA due (€ 32,5 millions).

La hausse de € 3,7 millions par rapport au 31 décembre 2025 est attribuable à l'augmentation au titre de l'exercice 2026 correspondant à la taxe sur les pylônes (+€ 9,1 millions), en partie contrebalancée par la TVA due (-€ 5,4 millions).

9.11 Contrats de location

Dans le cadre de ses activités, Orange Belgium conclut régulièrement des contrats de location en tant que preneur. Ces contrats de location sont principalement répartis suivant les catégories d'actifs suivantes :

- Terrains et bâtiments
- Réseaux et terminaux
- Autres

Au cours du premier semestre 2026, l'augmentation du solde est conforme à celle des actifs au titre des droits d'utilisation.

9.12 Dérivés actifs et passifs non courants

Les dérivés passifs non courants, qui s'élèvent à € 1,2 million, correspondent à la juste valeur des instruments financiers dérivés mis en place dans le cadre de la stratégie de couverture des taux d'intérêt.

9.13 Provisions courantes et non courantes

Au cours du premier semestre 2026, aucun changement significatif n'est intervenu par rapport à la situation qui prévalait au 31 décembre 2025.

9.14 Disputes

Mâts

Certaines communes et provinces perçoivent, depuis 1997, une taxe annuelle sur les pylônes, mâts ou antennes situés sur leur territoire. Orange Belgium continue de déposer des réclamations à l'encontre des avis d'imposition relatif à ces taxes. Ces taxes sont actuellement contestées devant les tribunaux civils (tribunaux de première instance - chambre fiscale et cours d'appel).

Le 6 juin 2024, le Gouvernement wallon et les opérateurs mobiles Proximus, Telenet, Orange Belgium et Insky ont signé un accord concernant la taxe sur les pylônes en Région wallonne pour la période 2023-2026, renouvelable pour 2027 sous réserve de l'accord de toutes les parties.

Les opérateurs s'engagent à verser, en tant que secteur, €2,5 millions pour l'année 2023 et €6 millions par an pour les années 2024, 2025 et 2026 à la Région wallonne.

Les taxes locales, que les communes et les provinces pourraient imposer durant ces années, sont déductibles de ces montants, jusqu'à certains plafonds annuels.

La clé de répartition, permettant de déterminer la part de ces montants annuels à supporter par chaque opérateur, est définie chaque année par les opérateurs mobiles sur la base d'un accord mutuel en fonction du nombre de pylônes et de mâts possédés par chaque opérateur et de la présence de chaque opérateur sur les sites situés sur le territoire wallon. Pour 2023, la clé de répartition pour Orange Belgium était de 37,24%, pour 2024 de 34,74% et de 33,48% pour 2026. Ce ratio n'a pas encore été déterminé pour 2026.

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2026, Orange Belgium investira également un montant supplémentaire de €15 millions dans l'infrastructure de télécommunication en Région wallonne.

Il est dès lors convenu de ne pas établir de taxes régionales wallonnes sur les infrastructures de télécommunication durant la période 2023-2026 ce qui découragera probablement les communes et les provinces de le faire sur cette même période.

En août 2025, un montant de €1 334 000 a été payé par Orange Belgium à la Région wallonne pour les années 2023 et 2024.

Accès au réseau câblé de Coditel Brabant (Telenet)

Suite au paiement par Orange Belgium de la provision relative aux coûts de set-up, Coditel Brabant (Telenet) a été en défaut de fournir l'accès à son réseau câblé dans le délai réglementaire de 6 mois. Ce défaut combiné au manque d'avancement sur le développement d'un service de gros effectif a poussé Orange Belgium à lancer une action judiciaire fin décembre 2016 à l'encontre de Coditel/Telenet pour manquement à ses obligations réglementaires. En raison d'une combinaison de plusieurs éléments (COVID, décisions judiciaires intermédiaires, évaluation d'experts), l'affaire a pris un retard considérable. Un accord a été signé entre Orange et Telenet le 10 juillet 2026. L'impact financier de cet accord n'est pas significatif.

10. Parties liées

Les conditions appliquées aux ventes et aux achats de trafic et de services, au contrat de gestion centralisée de la trésorerie, et au contrat de facilité de crédit revolving ainsi que les prêts et emprunts productifs d'intérêts sont déterminées dans le respect des conditions en vigueur sur le marché. A la date du bilan, aucune partie liée ne bénéficie d'une quelconque garantie et aucune d'elles n'a octroyé de garantie quelconque à Orange Belgium. Aucune correction de valeur sur des créances dues par des parties liées n'a été comptabilisée à la date du bilan.

en millions d'euros

30.06.2026	Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées (*)	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées (*)
Groupe Orange - Trafic et services	13.0	-21.2		
Orange SA- Cash pool		-0.4	-34.6	5.4
Affiliés du groupe Orange - Trafic et services	6.1	-11.0	1.5	7.7
Atlas Services Belgium - Emprunt	0,0	-36.7	0,0	1786.7
Redevances de marque		-10.4		
MWingz	0,0	-5.1	0,0	0.8
Total	19.2	-84.8	-33.1	1800.5

(*) dont coûts financiers

en millions d'euros

30.06.2025	Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées (*)	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées (*)
Groupe Orange - Trafic et services	11,4	-22,0		
Orange SA- Cash pool		0,1	-37,9	92,1
Affiliés du groupe Orange - Trafic et services	4,5	-8,9	0,0	4,1
Atlas Services Belgium – Emprunt	0,0	-42,8	0,0	1 784,7
Redevances de marque	0,3	-10,4		
MWingz	0,0	-4,9	0,0	1,0
Total	16,2	-88,9	-37,9	1 881,9

(*) dont coûts financiers

11. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement n'a entraîné des ajustements, et aucun événement entraînant des ajustements, ni aucun événement significatif n'entraînant pas d'ajustements, ne s'est produit entre la date du bilan et la date à laquelle la publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée, autres que ceux déjà mentionnés dans la section des litiges.

12. Autres

Au cours du premier semestre 2026, aucun événement significatif n'est survenu concernant la juste valeur des actifs et passifs financiers.

13. Déclaration des personnes responsables

Nous soussignés Xavier Pichon, CEO, et Matthieu Bouchery, CFO, déclarons qu'à notre connaissance :

- a) le jeu d'états financiers consolidés résumés établis conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur ainsi que des sociétés comprises dans sa consolidation ;
- b) le rapport intermédiaire présente un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties concernées survenus au cours des six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur le jeu d'états financiers consolidés résumés ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restant de l'exercice.

Bruxelles, le 23 juillet 2026

Xavier Pichon
CEO

Matthieu Bouchery
CFO



Orange Belgium SA

Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée pour le semestre clôturé le 30 juin 2026

Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée de Orange Belgium SA pour le semestre clôturé le 30 juin 2026

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend l'état consolidé de la situation financière intermédiaire résumé clôturé le 30 juin 2026, l'état consolidé du résultat global intermédiaire résumé, l'état consolidé des variations des capitaux propres intermédiaire résumé et l'état consolidé des flux de trésorerie intermédiaire résumé pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes sélectives 9 à 12.

Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée

Nous avons effectué l'examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée de Orange Belgium SA (« la société ») et ses filiales (conjointement « le groupe »), préparée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans l'état consolidé de la situation financière intermédiaire résumé s'élève à 4 056 millions EUR et le bénéfice consolidé mentionné dans l'état consolidé du résultat global intermédiaire résumé de la période s'élève à 18 millions EUR.

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée de Orange Belgium SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL

Représentée par Nico Houthaeye

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL

Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem

VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE90 4350 2974 5132 - BIC KREDBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

14. Glossaire

KPI Financiers

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par offre	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services convergents, services mobiles, services fixes, services d'intégration et des technologies de l'information, de gros (wholesale), vente d'équipements et autres revenus.
Services facturés aux clients	Agrégation des chiffres d'affaires des services convergents, services mobiles, services fixes et services d'intégration et des technologies de l'information.
Services convergents	Chiffre d'affaires provenant des offres convergentes B2C (hors vente d'équipements). Une offre convergente est définie comme une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe- 4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un contrat de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO : Mobile Virtual Network Operator). Le chiffre d'affaires des services convergents n'inclut pas les revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
Services Mobile seul	Le chiffre d'affaires issu des offres mobiles (hors offres convergentes B2C et vente d'équipements) et de la connectivité M2M, hors revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
Services Fixe seul	Le chiffre d'affaires des offres fixes (hors offres convergentes B2C et ventes d'équipements) incluant (i) l'accès à la large bande sur réseau fixe, (ii) l'accès à la bande étroite sur réseau fixe et (iii) l'infrastructure de données, les réseaux gérés et les appels téléphoniques entrants aux centres de relation avec la clientèle.
Services d'intégration et des technologies de l'information	Les revenus des services de collaboration (conseil, intégration, messagerie, gestion de projets), des services d'application (gestion de la relation client et applications d'infrastructure), des services d'hébergement, des services de cloud, des services de sécurité, des services M2M et de vidéoconférence. Cela comprend également les ventes d'équipements associées à la fourniture de ces services.
Services aux opérateurs	Les revenus générés par les opérateurs tiers pour (i) les services mobiles : les revenus entrants, l'itinérance des visiteurs, l'interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord d'itinérance domestique) et MVNO, et pour (ii) les services «carriers» fixes.
Ventes d'équipements	Les revenus de toutes les ventes d'équipements mobiles et fixes, à l'exclusion (i) des ventes d'équipements associées à la fourniture de services d'intégration et des technologies de l'information, et (ii) des ventes d'équipements aux négociants et courtiers.
Autres revenus	Ils englobent (i) les ventes d'équipements aux courtiers et aux négociants, (ii) les revenus des services de portail et de publicité en ligne, (iii) les activités transversales et (iv) les autres revenus divers.

Éléments du compte de résultat

Données à base comparable	Des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
EBITDAaL (EBITDA after Leases) (depuis le 1er janvier 2019)	Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur les sociétés, avant résultat financier hors intérêts sur dettes locatives, avant résultat des entités mises en équivalence, avant pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, avant reprise des réserves de conversion des entités liquidées, avant effets liés aux prises de contrôle, avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, avant effets des principaux litiges, avant charges spécifiques de personnel, avant revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, avant coûts des programmes de restructuration, avant coûts d'acquisition et d'intégration. L'EBITDAaL ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.

Etat des flux de trésorerie

Cash-flow opérationnel ajusté	Il s'agit de l'EBITDAaL après déduction des eCapex.
Cash-flow organique	Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par les activités d'exploitation, après déduction des capex/eCapex et après remboursement des passifs de location, majoré des produits de la vente d'immobilisations corporelles, après ajustement pour tenir compte des paiements relatifs à l'acquisition de licences de télécommunication.
Cash-flow organique des activités télécom	Orange S.A. utilise le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications comme mesure de la performance opérationnelle pour les activités de télécommunications dans leur ensemble. Le cash-flow organique des activités télécom correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminuée (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés). Le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications n'est pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
eCapex (depuis le 1er janvier 2019)	Les dépenses d'investissements économiques correspondent aux investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors actifs financés, diminués des prix de cession des actifs incorporels et corporels cédés. Les Capex ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
Licences de télécommunication décaissées	Décaissements liés aux acquisitions des licences et des spectres de fréquences.

Variations du Besoin en Fond de Roulement	Correspond à la variation des stocks nets, plus la variation des créances clients brutes, plus la variation des dettes aux fournisseurs, plus la variation des autres éléments du Besoin en Fonds de Roulement.
Autres éléments opérationnels	Principalement la compensation d'éléments non monétaires inclus dans l'EBITDA ajusté, d'éléments non inclus dans l'EBITDA ajusté, mais inclus dans le flux net de trésorerie généré par l'activité et la variation des dettes fournisseurs liées aux immobilisations.
Dettes nettes	Emprunts et dettes assimilées moins disponibilités et quasi-disponibilités.
Variation de la dette nette	Variation du niveau de la dette nette.

KPI opérationnels

Convergence

Base de clients convergents B2C	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
--	--

Mobile

Base clients mobile (hors MVNO)	Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, y compris (i) M2M et (ii) les entreprises et Internet partout (hors MVNO).
Forfait	Client avec lequel Orange a un accord contractuel formel dont les frais d'accès et les utilisations additionnelles des services voix et données sont facturés mensuellement.
Prépayé	Client qui a signé un contrat avec Orange et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.
M2M (machine-to-machine)	Échange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.
Clients convergents B2C mobile	Nombre de lignes mobiles des clients convergents B2C.
Clients mobile seul	Nombre de clients mobile (voir la définition de ce terme) à l'exclusion des clients convergents mobile (voir la définition de ce terme).
Clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)	Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur les réseaux d'Orange.

Fixe

Nombre de lignes (cuivre + FTTH)	Nombre de lignes fixes exploitées par Orange.
Clients convergents haut débit B2C	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
Clients fixes haut débit	Nombre de clients fixes haut débit à l'exclusion des clients convergents haut débit (voir la définition de ce terme).

Arrondissement

En raison de l'arrondissement, les chiffres présentés peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux fournis et les pourcentages peuvent ne pas refléter précisément les chiffres absolus.

À propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec un chiffre d'affaires de € 1 949 millions et plus de 3 millions de clients au 31 décembre 2025, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg. Grâce à ses propres réseaux fixe et mobile, il propose tant aux clients résidentiels qu'au marché professionnel des services de connectivités fixes et mobiles et des offres convergentes (internet, téléphonie, télévision, y compris des contenus TV originaux : Be tv, VOOsport, etc.). Opérateur responsable, Orange Belgium investit pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des pratiques numériques à la fois durables et inclusives. Orange Belgium est aussi un opérateur wholesale qui propose à ses partenaires l'accès à son infrastructure ainsi qu'un vaste portefeuille de services de connectivité et de mobilité, qui inclut des offres articulées autour du big data et de l'Internet of Things (IoT).

Orange Belgium est une filiale du groupe Orange, présent dans 26 pays avec une base totale de 298 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2025. Le Groupe est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business.

Orange Belgium est coté sur Euronext Bruxelles(OBEL).

Pour plus d'informations sur le web et votre mobile : corporate.orange.be, www.orange.be ou suivez nous sur Twitter / X : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse

Sven Adams – sven.adams@orange.com +32 (0)486 36 47 22
press@orange.be

Relations investisseurs

Koen Van Mol - koen.vanmol@orange.com +32 (0)495 55 14 99
ir@orange.be